

**Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 9 mars 2017**

**Salle polyvalente 18h30 – 20h30**

Présents :

**Ecole La Sablonnaie** : Mme Vilaine (ULIS école), Mme Labarre (CM2D), Mme Auray (CM2C), Mme Marquet (CM2B), M. Jehannin (CM2A), Mme Lebars (CM1D), M. Sanz Aparicio (CM1C), M. Lamblin (CM1B), M. Poissonneau (CM1A), M. Cotonnec (CE2C), Mme Gerzé (CE2B), Mme Body (CE2B, CPD, C et A), M. Bouldé (CE2A), Mme Leroy (CE1-CE2), Mme Filleul (CE1B), Mme Masson (CE1A), Mme Lebot (CPD), Mme Ledoux (CPB), Mme Perrocheau (Directrice)

**Mairie Nort/Erdre** : M. Dauvé (Maire), Mme Guéron (Maire-adjointe aux affaires scolaires), assistés de Mme Chasserio (Responsable service enfance jeunesse) et de M. Racine (Responsable péri scolaire, ALSH)

**APMS** : Mme Kuneben, M. Guillemot, Mme Bedouin, M. Varlet, Mme Boulay, Mme Michaud, Mme Anger, Mme Ifourah.

**FCPE** : Mme Tartoué, Mme Mottet, Mme Dodet, Mme Desmars.

**Excusés** : M. Huchet (IEN), M. Tétrel (DDEN), Mme Daniel (psychologue scolaire), Mme Moreul (enseignante spécialisée RASED), Mme Raffré (enseignante spécialisée RASED), Mme Fantuzzi (CPC), Mme Oheix (CPA), M. Alix (Pôle de remplacement)

Présidence et animation du conseil d'école : Mme Perrocheau,  
Secrétariat : M. Lamblin + représentants de parents d'élèves

## **1. Services périscolaires et liaison école - périscolaire**

### **a. Cantine et temps périscolaires**

On constate une augmentation des effectifs que ce soit en restauration comme en APS par rapport à l'année passée, liée à l'augmentation des effectifs de l'école. L'effectif maximum le midi est de 435 élèves (en février 2017), le matin de 109 élèves, le soir de 123 élèves. Le passage à la restauration le midi est plus fluide qu'en septembre : tous les élèves sont servis au plus tard vers 13h15-13h20.



**Question sur la proportion de produits bio à la cantine : l'objectif reste t il de 25% minimum ?**

Les repas sont à 4 composantes : une composante est toujours bio, le pain et tous les fruits le sont aussi. On peut donc dire qu'à minima, 25 % du repas est bio. Un appel d'offre va être passé pour l'année prochaine avec les mêmes exigences.



**Question sur le changement de localisation de l'unité de production Aridev ?**

Pas de changement dans l'immédiat, c'est toujours le site de production de La Roche/Yon qui approvisionne les restaurants scolaires de Nort.



**Question sur des difficultés d'éclairage du parking du Marais**

Il s'agit surtout de défaut de fonctionnement, les éclairages existent. La mairie en prend note et va solliciter l'équipe technique sur ce sujet.

### **b. Concertation école – périscolaire**

Un billet de liaison, utilisé sur toute la journée de l'enfant (école comme temps périscolaires), permet de faire le lien, que ce soit pour signaler une petite blessure, une maladie, un conflit ou un écart de comportement. Ce billet est collé dans le cahier de liaison de l'élève en cas de besoin.

Une réunion trimestrielle a été mise en place entre l'ensemble de l'équipe d'animation, la responsable du périscolaire, l'EVSD et la directrice de l'école. La première réunion portait sur l'organisation en commun de l'espace de la BCD.

Les échanges entre la directrice de l'école et les responsables du périscolaire sont quotidiens. Les échanges entre les animateurs et les enseignants sont fréquents au moment des transitions.



**Question sur la gestion des incivilités, des conflits entre élèves, sur le temps périscolaire comme des récréations de l'école.**

L'ambiance entre élèves et le respect envers les adultes sont satisfaisants dans l'école, mais des conflits entre élèves sont inévitables et leur gestion fait partie de l'apprentissage à vivre ensemble. Certains élèves restent dans le cadre avec l'équipe enseignante ou les responsables, mais manquent parfois de respect envers les animateurs. Certaines périodes, comme janvier-février, sont plus tendues chaque année. Cela a encore été le cas cette année, avec plusieurs conflits durables entre élèves de CM2, garçons ou filles. Le lien entre école et périscolaire est très important sur ce sujet, et la capacité à réagir très rapidement, en concertation avec les parents si besoin. Une attention particulière est appelée sur ce que les enfants vivent à la maison (images/mots issus d'internet ou des réseaux sociaux, vocabulaire de grands frères, grandes sœurs) et qui ressort à l'école.

## **2. Investissement, budget de fonctionnement, coopérative**

### **a. Investissements réalisés en 2016, prévus en 2017**

Un nouveau formateur en informatique au niveau de la circonscription : Laurent Martin, pourra aider les enseignants à faire des choix pour les investissements de 2017.

Bilan des investissements de septembre 2016 : le serveur entretenu par Pygram fonctionne bien. Quelques critiques sont à évoquer quant aux interventions de Pygram pour les installations du VPI dans une classe de CM1 et le paramétrage des nouveaux portables. Une réunion a eu lieu avec eux pour faire le point et améliorer la mise en œuvre. A ce jour, chaque classe est dotée d'un vidéoprojecteur (parfois ancien, acheté par l'ANEEEP). 1 portable a été acheté dans 7 classes, investissement qui va se poursuivre pour doter toutes les classes. Des PC anciens ont été réparés et redéployés en BCD pour permettre l'accès à Hiboutheque et aux recherches de façon autonome pour les élèves de cycle 3.

Le conseil municipal se prononcera fin mars pour la dotation en investissements. La demande de l'équipe, portée par la directrice, était de 18 000 €, pour poursuivre l'installation de vidéoprojecteurs fixes dans les classes, et acheter une classe mobile en remplacement de la salle informatique actuelle, dans le modulaire destiné au collège. M. Dauvé indique que la totalité du montant ne pourra peut-être pas être attribuée, mais que le conseil municipal est conscient des besoins et enjeux au niveau des équipements informatiques.

### **b. Budget de fonctionnement 2017 et usages prévus**

Le budget par élève est stable par rapport à l'année passée (37,57 € par élève) mais les effectifs de référence ont augmenté (472 élèves contre 456 en 2016). L'usage principal reste l'achat de fournitures scolaires, le strict minimum étant demandé aux familles conformément à la circulaire nationale.

Une partie du budget commun sera utilisée pour des abonnements à des services de gestion de livrets scolaires en ligne (en lien avec le LSU) ainsi que pour l'achat de logiciels pour les enfants DYS. Une petite partie du budget « manuels scolaires » a été transférée pour permettre une ligne budgétaire d'entretien du matériel, en particulier la réparation d'ordinateurs anciens, les achats de nouveaux s'étalant sur plusieurs années.

Pour l'instant, la piscine de Nort/Erdre ne souhaite pas appliquer la gratuité pour le test nécessaire pour les activités nautiques. Ceci était une demande des familles et de l'école, formulée au 1<sup>er</sup> conseil d'école 2015/16.

### c. Coopérative ANEEEP : bilan 2015/16 et prévisionnel 2016/17

L'ANEEEP fonctionne à l'année scolaire ; l'AG de clôture des comptes 2015/16 a eu lieu le 10 novembre 2016. Les subventions ont représenté 70 % du budget de l'ANEEEP, dont 51% venant de l'amicale laïque. Le reste du budget provient d'actions de vente et de la participation des familles pour la classe découverte. Aucune participation n'est demandée pour toutes les sorties à la journée. Les actions financées par l'ANEEEP sont en très grande majorité des sorties (car et billets d'entrée), pour tous les niveaux, dans le cadre du parcours culturel, citoyen ou sportif. L'ANEEEP finance également l'activité canoë des CM2.

#### Budget prévisionnel 2016/17 :

Le budget total est plus élevé que l'année précédente car le montant de la classe découverte des CM2 est plus élevé (Graçay dans le Cher). Pour la classe découverte, certaines familles ont été aidées, en tout ou partie, par le CCAS.

L'équipe enseignante remercie l'amicale laïque pour son soutien important, ainsi que les parents d'élèves bénévoles, en particulier ceux de la FCPE et de l'APMS, engagés dans plusieurs actions.

### 3. Fonctionnement pédagogique de l'école en 2016-2017

#### a. Effectifs actuels, élèves à besoins particuliers

L'effectif est en hausse : 480 élèves en février 2017, mais le seuil d'ouverture d'une 20<sup>ème</sup> classe n'est pas encore atteint (492 élèves), même si les effectifs sont élevés dans beaucoup de classes (29 dans les classes de CE2, 28 dans les classes de CE1).

140 inscriptions ont eu lieu à ce jour pour l'année 2016/17. Il y a un solde de 26 élèves en plus hors commune par rapport à l'année passée (différence entre inscriptions et radiations).

Des élèves du voyage reviennent chaque année à l'école, dont une vingtaine entre octobre et avril. D'autres restent de une à quelques semaines. Cela demande une certaine « réactivité » des enseignants et de la direction. Ces élèves peuvent ponctuellement être aidés par une enseignante référente des enfants du voyage au niveau départemental, qui peut établir un diagnostic et donner des conseils pour les faire progresser en fonction du temps de leur scolarisation.

Les enseignants se concerteront sur leur temps de formation afin de mettre en place des outils permettant une meilleure intégration dans les apprentissages des élèves à besoins particuliers (qui n'ont pas le même rythme d'apprentissage que la majorité des élèves). Comme l'an dernier, nous prévoyons entre 40 et 50 ESS ou équipes éducatives dans l'année (environ 10% de l'effectif total).

#### b. Sécurité : entrée/sortie, exercices d'évacuation, PPMS

Un exercice d'évacuation a été réalisé au premier trimestre (le 7/10/16). Un 2<sup>ème</sup> sera réalisé au 2<sup>ème</sup> trimestre. Des travaux ont été réalisés pendant les vacances de février et une seule centrale incendie se trouve maintenant dans le restaurant périscolaire.

Un exercice PPMS sur le risque d'intrusion a été réalisé le 29/10/16 et un deuxième exercice sera réalisé fin avril 2017. L'activation du PPMS a eu lieu en situation réelle le lundi 6 mars 2017, en raison de la tempête de vent. En début de récréation, la sonnerie PPMS a fait rentrer tous les élèves à l'abri en quelques dizaines de secondes, des tôles susceptibles de se décrocher dans le jardin attendant à l'école ayant été vues par les enseignants en service sur la cour. L'alerte et la marche à suivre semblent donc bien comprises par les élèves et les équipes.

Le plan Vigipirate est toujours appliqué, avec fermeture à clé de l'école sur temps scolaire et surveillance au portail des entrées et sorties.

#### c. Les projets en cours

Le blog passerelle est régulièrement mis à jour et les parents peuvent s'y rendre pour consulter l'agenda de l'école ainsi que les articles des projets des classes. Les projets de cette période sont :

Photo de classe : elle sera réalisée par un professionnel cette année, le lundi 13 mars.

CP : le 100<sup>ème</sup> jour de classe a eu lieu le 3 mars. C'est l'occasion d'échanges entre tous les élèves sur leur projet.

CE1 : participation au salon du livre de Sucé sur Erdre le 24 et 25 mars (venue à l'école d'un auteur et d'un illustrateur) ; animation sur le tri des déchets avec la CCEG (21 mars)

CE2 : dans le cadre du parcours citoyen : passage du permis piéton (3 et 7 avril) et ateliers premiers secours avec la protection civile (24 mars)

Rencontres marsiennes : 13 et 14 mars (CP, CE1, 1 classe de CM1). Le nombre de places données aux parents est limité car l'ensemble de la salle Cap Nort n'est pas déployée, afin de garder une certaine proximité avec les élèves sur scène. C'est un temps fort autour de l'art vivant : ateliers, spectacle, où l'élève apprend à être acteur mais aussi spectateur.

La classe découverte : CM2

Les centres de la FAL ne pouvant accueillir 110 élèves à la fois, l'équipe a organisé 2 classes découvertes en 2 fois 2 classes (du 20 au 24 mars et du 27 au 31 mars à Graçay dans le Cher). Les objectifs pédagogiques et l'organisation du séjour ont été présentés aux parents de CM2 lors de la réunion du 7 février. Les ateliers seront organisés autour des métiers de la police scientifique.

#### 4. Préparation de la rentrée 2017

##### a. Prévisions d'effectifs, dates de conseils et réunions

Pour la rentrée 2017, il est prévu 1 classe de moins de CP (3 classes) et 7 arrivées en ULIS (place des élèves ULIS-CM2 sortant). Compte tenu des arrivées hors commune, la directrice prévoit des effectifs similaires à ceux de la rentrée 2016 (autour de 470 élèves), ce qui n'aura pas d'incidence sur le nombre de classes (nous ne sommes ni au seuil de fermeture, ni au seuil d'ouverture). La répartition des élèves dans les classes se fait sur des critères pédagogiques, par les conseils de cycle qui auront lieu en mai – juin (conseil réunissant le niveau N et N+1, avec un membre du RASED pour étudier les situations d'élèves à besoins particuliers).



**Question sur la possibilité d'un tutorat entre élèves de cycle 3 et nouveaux CP pour les rassurer et les aider à la rentrée ?**

C'est une idée qui avait été formulée à la rentrée dernière, mais fin septembre, donc il était un peu tard pour la mettre en œuvre. L'équipe trouve la démarche intéressante et pense qu'il y aura des volontaires parmi les élèves, qui aiment s'occuper des plus jeunes.



**Question : est-il possible d'explicitier par écrit l'aide attendue de la part des parents dans les leçons ?**

Cette question est abordée lors des réunions de rentrée dans chaque classe. Les parents doivent savoir qu'il ne faut pas hésiter à signaler toute difficulté régulière rencontrée lors des devoirs par l'intermédiaire du cahier de liaison ou d'un RDV. Au-delà de l'aide dans les leçons, c'est l'attention portée au travail de l'enfant, une aide matérielle dans l'organisation, qui peut le soutenir dans son « métier d'élève ».

Calendrier de préparation de rentrée :

- Affectation 6<sup>ème</sup> (pour les CM2) :
  - Edition de la liste des élèves par la directrice : 10 mars
  - Impression et diffusion du Volet 1 Affelnet (coordonnées) : 20 mars
  - Impression et diffusion du Volet 2 Affelnet (choix du collègue et options) : 30 mars
  - Dérégistrations, saisie des modifications : 19 mai au + tard

- Distribution des dossiers du collège Paul Doumer : juin
- Passages de classe (pour tous les élèves) :
  - Conseils de cycle : du 27/4 au 16/5
  - Fiche de dialogue avec les familles : 17 au 24/5
  - Conseil des Maîtres de validation des passages : 30/5
  - Recours des familles possible jusqu'au 14/6

#### Inclusions en 6ème.

Les inclusions en 6<sup>ème</sup> des élèves de CM2 auront lieu au mois de mai, sur une journée, comme habituellement : participation à 2 séances avec une demi classe de 6<sup>ème</sup>, travail collaboratif sur le projet choisi à l'année (anglais, allemand ou mathématiques), déjeuner au restaurant scolaire, visite des locaux et du CDI.

#### Inclusions en CP et portes-ouvertes pour les nouveaux élèves :

Comme l'an dernier, une réunion « portes-ouvertes » sera organisée le vendredi 9 juin : de 17h à 18h : accueil par les associations de parents d'élèves, amicale laïque et visite de l'école avec les enseignantes de CP ; 18h à 19h : réunion avec la directrice de l'école. Sont conviées les familles des élèves de GS (sans leurs enfants pour l'école du Marais), ainsi que les familles nouvellement arrivantes avec leurs enfants.

Pour les élèves de GS de l'école du Marais, une inclusion en CP aura lieu comme habituellement sur temps de classe, en dernière période.

#### **b. Travail sur les nouveaux programmes**

Les conseils de cycle 3 CM1-CM2-6<sup>ème</sup> sont en place. Le cycle 3 regroupant 8 classes à la Sablonnaie, 2 conseils de cycle se tiennent en parallèle, avec 4 enseignants de CM et un référent de 6<sup>ème</sup>. Les écoles du secteur du collège Paul Doumer se sont réparti le travail de construction des progressions par discipline. Les équipes de La Sablonnaie travaillent sur les mathématiques et les langues vivantes (anglais).

2 formations « autonomes » de 6h ont été déposées par les équipes de l'école, pour travailler 2 mercredis après-midis en lien avec les nouveaux programmes. En cycle 2, il s'agit de construire un livret de leçons CP-CE1-CE2 et en cycle 3, d'adapter les supports pour les élèves à besoins particuliers, en lien avec l'ULIS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.